

# Services de la Santé, du 3<sup>ème</sup> Age, de la Personne Handicapée et de l'Intégration Sociale

CELLULE DE PRÉVENTION

## A propos de la grippe A / H1N1 : PAS DE PANIQUE !

Les communes ont été chargées par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de préparer un plan d'urgence pour la gestion de la probable pandémie de grippe AH1N1. Avec l'aide des fonctionnaires, des médecins et paramédicaux de l'entité, le service santé de la ville a mis au point ce plan.

Une pandémie est une épidémie mondiale qui infecte une grande proportion de la population, ce qui ne veut pas dire qu'une grippe pandémique est plus grave pour les personnes atteintes qu'une grippe saisonnière !

Pour se protéger de cette grippe, il faut éviter tout contact avec une personne malade, se laver régulièrement les mains au savon (pendant 30 secondes) et adopter un mode de vie sain : pratiquer une activité physique, choisir une alimentation équilibrée et se reposer suffisamment. Au contact d'un patient atteint du virus portez un masque. (Des masques seront mis gratuitement à disposition). A l'école ou au tra-

vail utilisez des mouchoirs en papier, séchez-vous les mains avec des serviettes en papier, portez la main à la bouche si vous éternuez ou toussiez et si vous êtes malades, restez à la maison.

Des vaccins seront prochainement disponibles gratuitement et ne seront pas obligatoires ; les premiers lots seront destinés aux groupes à risques (à voir avec votre médecin traitant).

Si le nombre de malades n'est pas trop important, les médecins de famille géreront l'épidémie comme une grippe saisonnière ; contactez-les en cas de symptômes suspects : fièvre, toux, courbatures, frissons, mal de tête, fatigue. Votre médecin traitant jugera s'il faut vous prescrire un antiviral (tamiflu ou relenza) ou non.

Si les médecins sont débordés par l'ampleur de l'épidémie la commune leur viendra en aide grâce à notre plan d'urgence.

Le tamiflu et les masques seront mis gratuitement à la disposition des patients via les médecins ou les pharmaciens.

La commune a créé un call center destiné aux citoyens et aux médecins ; vous pourrez le contacter pour recevoir des renseignements, demander la visite d'un médecin ou de l'aide en cas de maladie.

**Le numéro d'appel est le  
078 055 051**

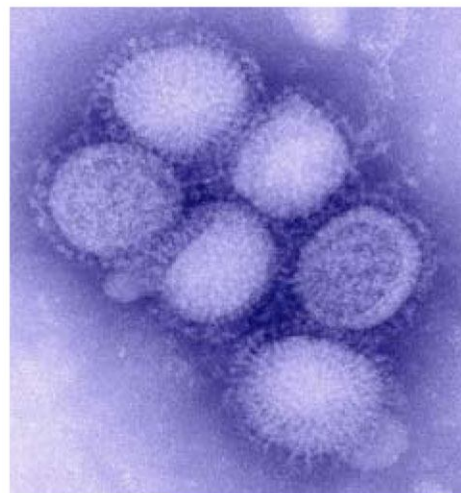
**numéro qui ne sera utilisable que  
pour la durée de la pandémie.**

**La ville prend en charge la moitié  
du coût de la communication  
soit 0,005 €/min. au départ  
d'un téléphone fixe et 0,123 €/min.  
au départ d'un GSM.**

Il est probable que nous devrons faire appel à des bénévoles pour venir en aide aux malades isolés pour par exemple aller chez le pharmacien ou faire des courses ; **ceux d'entre vous qui souhaitent faire partie de ces bénévoles, faites le savoir en contactant notre call center.**

Des informations générales sont disponibles sur le site [www.influenza.be](http://www.influenza.be).

Siciliano Michele,  
échevin de la santé.



Virus de la grippe AH1N1

## INFO À L'INTENTION DE NOS SENIORS

Le 18 mars dernier, un nouveau groupe de travail a été mis sur pied dont l'objectif est d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des seniors et des personnes handicapées de l'entité.

Il s'agit du groupe « SENIORS ET HANDICAPES ACTIFS ».

Il se réunit le  
**premier lundi de chaque mois à 10h00  
salle du collège au Château Bivort  
(ou plus en fonction de la demande)**

Si vous avez 60 ans ou plus ou si vous êtes une personne handicapée et que vous souhaitez rejoindre les membres du groupe pour faire part de vos idées constructives, je vous invite

à prendre contact avec :

- Coordinateur :  
Daniel BAUDOUX au 0477.177.160
- Adresse e-mail :  
[daniel.baudoux@skynet.be](mailto:daniel.baudoux@skynet.be) ou
- Secrétaire : Madame CLOT Elisabeth,  
au 071/54.47.80
- Adresse e-mail : [elisabeth.clot@gmail.com](mailto:elisabeth.clot@gmail.com).